



TITRE II

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Bac +3 - Titre homologué au RNCP - Niveau 6

DURÉE 12 MOIS

Vous aimez le contact humain, le dialogue et le travail en équipe ? Vous êtes rigoureux, polyvalent et doté d'un solide sens du relationnel ?

Les métiers des Ressources Humaines sont donc faits pour vous !

- Recruter les meilleurs profils, alors que la « guerre des talents » fait rage...
- Gérer et fidéliser des salarié(e)s toujours plus exigeant(e)s, tout en assurant la qualité de vie au travail (QVT)...
- Veiller à la parité, au respect de la diversité, à l'inclusion...
- Veiller à la RSE et à la réputation de la marque employeur...
- Assurer la mobilité des salariés, leur proposer les formations les plus adaptées à leurs besoins, accompagner les carrières...
- Assurer une veille juridique, négocier, expliquer le droit du travail, communiquer...
- Savoir mener un projet innovant, fédérer des équipes autour de valeurs communes...
- Accompagner les processus de digitalisation RH dans l'entreprise...

Les entreprises sont aujourd'hui à la recherche de professionnels capables de remplir ces missions.

**Notre formation « Chargé(e) de développement des ressources humaines »
vous permet d'acquérir ces compétences !**

CONDITIONS D'ADMISSION

ÊTRE TITULAIRE :

- D'un BAC+2
- D'un diplôme de niveau 5

POSSIBILITÉS D'ADMISSION

- Formation initiale
- Alternance
- VAE (Validation des acquis de l'expérience)

Admission sur dossier de candidature, tests & entretien.

LES MISSIONS

Former des professionnels RH aux nouvelles exigences du métier de Chargé(e) de développement des ressources humaines :

- Rendre efficiente l'administration du personnel et la gestion de la paie ;
- Contribuer à bâtir des politiques RH efficaces et innovantes ;
- Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser déployer des compétences transversales

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Chargé(e) de recrutement
- Chargé(e) de développement des ressources humaines
- Responsable ressources humaines
- Chargé(e) de formation
- Chargé(e) de mission handicap
- Chargé(e) de gestion du personnel
- Chargé(e) de gestion sociale

LE PROGRAMME

Bloc 1 : Sécuriser juridiquement le processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH

Bloc 2 : Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes

Bloc 3 : Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déplier des compétences transversale

Épreuves	Compétences
Bloc 1 : Sécuriser juridiquement le processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH	- Veille juridique et sociale - Diagnostic et préconisations - Processus RH - Mise en oeuvre d'un SIRH - Production de documents de paie
Bloc 2 : Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes	- Initier une campagne de recrutement - Diagnostic et préconisations GPEC - Happiness Manager - Démarche QVT
Bloc 3 : Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déplier des compétences transversales	- Pilotage projet RH - Intégration du digital